

Le guide du lecteur

**Bibliothèque Antoine de Saint-Exupéry
212, avenue du 8 mai 1945
Neuilly-sur-Marne
Tél : 01.43.08.04.29**

La Bibliothèque, service culturel de la Ville, a pour mission de répondre à tous les besoins de culture, de loisir, de formation et d'information de la population. Pour cela, elle met à disposition des collections encyclopédiques, représentatives de la diversité de la création et des courants de pensée : des livres, des ouvrages de référence, des magazines.

Pour être accessible à tous, la bibliothèque est GRATUITE.

L'inscription et le prêt

Pour emprunter des documents il faut s'inscrire, pour cela se munir :

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF)
- d'une photo d'identité,
- d'une autorisation remplie et signée par les parents, pour les moins de 14 ans.

Une carte de lecteur personnelle est alors remise et permet le prêt de :

En section jeunesse : **8** livres, **5** magazines et **1** CD ou livre-CD pour **3** semaines.

En section adultes : **5** livres et **5** magazines pour **3** semaines.

En cas de perte ou de vol, le montant de renouvellement de la carte de lecteur s'élève à 3 euros pour un adulte et de 1,50 euro pour les moins de 14 ans.

Le prêt peut être prolongé 1 fois sur présentation de la carte de lecteur et des documents.

Le règlement

(Extraits du règlement intérieur)

En cas de dépassement du délai de prêt, le lecteur s'expose à des pénalités :
0,80 euro pour le 1^{er} rappel
1,50 euro pour le 2^{ème} rappel
3 euros pour le 3^{ème} rappel.

Les documents sont le bien de tous. En cas de perte ou de détérioration, ils devront être remboursés.

Le lecteur est suspendu jusqu'au paiement de sa pénalité ou au remboursement du document perdu ou détérioré.

Les opérations d'inscription et de prêt cessent 15 minutes avant la fermeture.

Les effets personnels ainsi que les documents empruntés par les usagers sont placés sous leur responsabilité ou celle de leurs parents.

Les usagers sont tenus de ne pas troubler l'ordre à l'intérieur de la bibliothèque. C'est pourquoi il est demandé le respect du personnel et des autres usagers, ainsi que le silence indispensable au travail.

Fumer, boire ou manger est interdit, de même que l'utilisation du téléphone portable.

L'accès des animaux est interdit sauf en accompagnement des personnes handicapées.

Tout usager de la bibliothèque s'engage à se conformer au présent règlement.

Des manquements graves ou répétés au présent règlement entraîneront des sanctions allant de la suspension temporaire du droit d'emprunter à l'interdiction définitive de l'accès.

La section adultes-ados

Au rez-de-chaussée :

- les romans, les romans de science-fiction, les romans policiers et les bandes dessinées, les ouvrages en langues étrangères ou bilingues,
- les ouvrages de littérature, les essais les études littéraires, la poésie, le théâtre et les biographies d'auteurs,
- les livres d'humour,
- les ouvrages de référence sur la littérature, consultables sur place,
- les magazines.

Sur la mezzanine :

- une section pour les adolescents, à l'écoute de leurs préoccupations, qui propose des romans, des bandes dessinées, des documentaires et des magazines adaptés.

Au 1^{er} étage :

- les livres documentaires en accès au prêt,
- un pôle d'information sur l'orientation et les formations professionnelles,
- les ouvrages de référence, consultables sur place.
- des ouvrages parascolaires plus particulièrement destinés aux élèves.

La section jeunesse

- les albums, les albums-contes,
 - les contes,
 - les romans,
 - les livres documentaires,
 - les dictionnaires et encyclopédies,
 - les magazines,
- ainsi que des compacts-disques audio.

Des marques de couleurs permettent :

- de distinguer des niveaux de lecture (ex : les livres avec des petites gommettes rouges s'adressent aux tout-petits)
- de mettre en évidence des genres (ex : gommettes bleues claires pour les romans policiers et bleues foncées pour les romans de science-fiction).

Les livres marqués d'une pastille verte et les derniers numéros des magazines sont uniquement consultables sur place.

Dans chaque section, un écran de consultation du catalogue de l'ensemble de la bibliothèque est à la disposition des lecteurs.

La recherche de document

Grâce au classement, on peut trouver un document directement en rayon :

Les romans, par ordre alphabétique des auteurs

Les bandes dessinées, par ordre alphabétique des scénaristes

Les biographies, parmi les romans ou dans le domaine qui les a rendu célèbres

Les magazines, par ordre alphabétique des titres.

Les documentaires sont classés par grands domaines :

000 Généralités

100 Philosophie et psychologie

200 Religions

300 Sciences sociales

400 Langues et linguistique

500 Sciences

600 Techniques

700 Arts, sports et loisirs

800 Littérature

900 Histoire et géographie

Chaque domaine est subdivisé en parties et sous-parties.

Les écrans de consultation (= les OPACS) permettent de connaître la localisation et la disponibilité d'un ouvrage.

Les bibliothécaires sont à votre service pour faciliter vos recherches.

Les services

La consultation sur place, le prêt à domicile,
L'aide à la recherche documentaire,
La photocopie de documents de la bibliothèque,
La suggestion d'achat,
La réservation d'un document,
La prolongation d'un prêt, 1 fois si le document n'est pas réservé,
La mise à disposition de listes de nouveautés et de bibliographies thématiques.

Pour les adultes :

Un club de lecture se réunit une fois par mois et permet d'échanger des idées autour d'un thème, d'un auteur ou de l'actualité littéraire.

Pour les jeunes :

Tous les mercredis à 15 heures, l'heure du conte invite les enfants à un moment de rêverie et de détente.

Le premier mercredi de chaque mois, séance pour les 18 mois – 3 ans de 15h30 à 16h.

Pour les écoles :

Les bibliothécaires reçoivent les classes en dehors des heures d'ouverture au public sur rendez-vous.

Les horaires

**L'été, les horaires changent.
La bibliothèque reste ouverte toute l'année.**

